

# Citoyenneté Active

## Compte-rendu du CA du 5 octobre 2015

E-mail : [citoyenneteactivelorraine@gmail.com](mailto:citoyenneteactivelorraine@gmail.com) Site : <http://citoyenneteactivelorraine.blogspot.fr/>

Salle Yves COPPENS – 2 Allée de Marken – VANDOEUVRE-lès-NANCY

### 1. Le bureau de Citoyenneté Active Lorraine s'est réuni comme annoncé à 9 heures.

L'essentiel des points vus et adoptés seront intégrés dans le CR de l'assemblée générale plénière ci-dessous (point 2).

#### Pour mémoire, quelques points abordés lors du bureau :

- Le compte bancaire de Citoyenneté Active est ouvert. Le RIB devra être reformulé avec la mention « chez Gérard TOUSSAINT » avant l'adresse. Michel JEANNOT, Trésorier, fera le nécessaire.
- La subvention de la Préfecture est en cours de traitement nous précise Mallory.
- Michel JEANNOT prend contact avec la MAIF pour assurer l'association dans ses activités, la cotisation d'assurance du Crédit Mutuel est perçue comme trop élevée (931€ !).
- Un compte a été ouvert à OFFICE DEPOT de Frouard. Deux cartes seront établies au nom du Président et du secrétaire.
- La question est posée de nous équiper d'un photocopieur pour répondre à nos besoins présents et futurs. Le coût copie serait le 10<sup>ème</sup> de ce que nous coûte les copies actuelles. Pour exemple 0,007€ au lieu de 0,07€ actuellement (N&B) et 0,08€ les copies couleurs au lieu de 0,56€ actuellement. À ajouter une location mensuelle de 45€ HT comprenant entretien complet et les 4 toners de couleurs. La décision est reportée à plus tard pour trouver auparavant d'autres possibilités de tirages (proposition de prendre contact avec la mairie de Vandoeuvre – Jean-Paul BERNARD en voit les possibilités et les conditions).
- Le Président interpelle le bureau sur l'idée de recruter un « emploi aidé » pour prendre en charge une partie de nos charges. Affaire à étudier et à approfondir selon les possibilités offertes.

### 2. Compte-rendu de l'assemblée générale – 9h30

#### Sur le plan financier :

- Le Trésorier fait le point des cotisations versées. Un certain nombre d'associés n'ont pas encore versé leur cotisation. **Un tondre rappel leur sera adressé pour les 10€ attendus.** L'adresse du trésorier est rappelée : Michel JEANNOT – Trésorier - 28 rue Claude Debussy – 54500 VANDOEUVRE.
- Les frais de déplacements. L'assemblée retient le principe d'une prise en charge des frais de déplacements pour les interventions sur les différents sites qui nous sollicitent et pour les « invitations » des Institutions ou Organisations qui nous interpellent. Michel JEANNOT propose une fiche de notes de frais qui a été validée par le bureau. Base de prise en charge 0,32 le km. Nous retenons le principe de non-prise en charge des déplacements pour se rendre aux CA ou aux réunions régulières ou ponctuelles des commissions, sauf cas d'espèce à établir.
- La rétribution des interventions. Il est rappelé le caractère bénévole de nos interventions. Si une rétribution était proposée par tel organisme qui demande notre intervention, le versement en serait accepté et versé à Citoyenneté Active et considéré comme don. Ce principe sera posé dans la charte à écrire prochainement.
- Les dépenses qui seraient à engager en support de l'intervention de telle ou telle commission feront l'objet d'un accord préalable du Président ou du Trésorier.
- Journée de travail sur la laïcité du mercredi 7 octobre. Une quarantaine d'inscrits. Le repas pris sur place a été fixé à 15€. Les boissons et les éventuels excédents seront pris sur le budget de Citoyenneté Active.

## Vie de notre Association :

- Nouveaux adhérents accueillis avec plaisir : Frédérique BRACONNOT, Catherine CHRETIEN-MARCHAND, Jean-Jacques MICHEL, Dominique THEVENOT, Monique TIESEN et plus récemment, Michèle PILLOT-HULLIN et Roger MOSSOVIC. Bienvenue à chacune et chacun d'entre eux.
- Le nouveau Préfet, Philippe MAHÉ, recevra notre Président le vendredi 23 octobre.
- Les commissions.
  - Les commissions commencent à fonctionner correctement, l'identification de chacun des membres est en place, de même que les sujets à traiter. Certaines d'entre elles travaillent déjà sur des dossiers concrets ou des opérations programmées.
  - Les sous-commissions « Histoire », « Santé », « Culture » restent à se mettre en route, sachant que pour l'instant leur membres travaillent avec leur commission « mère ».
  - Pour donner plus de souplesse aux commissions : au lieu de se figer dans une rigidité de périodicité mensuelle, l'assemblée retient de confier à chaque référent de commission de réunir ses membres en fonction des dossiers à traiter (rappel : la commission n°1 est chargée de l'instruction des « commandes » ou des sollicitations qui nous sont faites).
  - Le problème est posé de garantir la cohérence de nos interventions et de veiller aux bilans à partager entre les membres de Citoyenneté Active. La charte à écrire devra en définir le cadre.
  - Journée de travail sur la Laïcité le mercredi 7 octobre : on serait une 40aine.  
Organisation de la journée : le matin, des groupes de type 6x6 avec un animateur et un rapporteur pour la mise en commun. Puis une intervention de François Baudin.  
L'après-midi : comment porter les principes alors partagés selon le public qui nous interpelle.

## Fonctionnement.

François HANOT rappelle la réserve qu'il convient de retenir pour la diffusion de certains documents. Il présente des excuses à Chantal JARROUSSE et à Jean-François CLEMENT pour la diffusion, certes restreinte, d'un document de travail de Jean-François dont le contenu mérite de servir d'outils aux seules personnes à qui il a été adressé.

Le problème de la confidentialité des documents que nous produisons est d'ailleurs posé, tout comme le produit de nos interventions auxquelles nous participons.

Il en est de même pour les documents que pourrait nous fournir la Préfecture et qui doivent rester des documents (de travail) internes.

Mallory nous transmettra prochainement un document de la Préfecture 54 sur la radicalisation et les processus de veille.

## Calendrier à noter.

- **Mercredi 7 octobre – 9h – : Journée de travail sur la Laïcité Grand SAUVOY MAXEVILLE.**
- **Vendredi 9 octobre – 20h - : Conférence de Fernand NEDELEC - Centre Culturel Jean L'Hôte-Neuves Maisons**
  - Lundi 12 octobre – 10 h : Préparation d'une journée formations des délégués sur laïcité, solidarité, racisme – Collège DIEULOUARD – instruction des demandes prise en charge par François HANOT.
  - Mardi 13 octobre – 9h : Préparation d'une journée formations des délégués – Collège BLENOD – instruction des demandes prise en charge par François HANOT et Gérard TOUSSAINT.
- **Jeudi 15 octobre – 9h30 – Le Fait religieux – Conférence de Jean-François CLEMENT – Salle Yves COPPENS**
- **Lundi 2 novembre – 9h30 – Conseil d'Administration Citoyenneté Active – Salle Yves Coppens - Vandoeuvre**
  - Mercredi 4 novembre : Le vivre ensemble et la citoyenneté – Carrefour des Pays Lorrains – dossier pris en charge par Gérard TOUSSAINT et Anne MATHIEU.
- **Vendredi 4 décembre – 18h00 – Conférence Gérald BRONNER sur la rumeur et les médias. Salle Michel DINET – mairie/Jéricho – MALZEVILLE.**
  - Mercredi 9 décembre – La laïcité – Collège Jean Moulin de TOMBLAINE – dossier pris en charge par Luc MARTIN et Alain MAILFERT.
  - Samedi 12 Décembre : laïcité et éducation populaire. Heure et lieu à préciser – dossier pris en charge par Gérard TOUSSAINT et Luc MARTIN.
- Et quelques autres interventions dont les dates et lieux seront communiqués dès qu'ils seront connus.

**Chantiers à travailler :**

- Identité et identités. À voir avec le Centre de Ressources Alsace Lorraine – contact Muriel Maffesoli.  
Armelle BRAHY-VIGATO + Alain TROGNON + Annette MATHIEU sont en charge des repérages.
- L'immigration. Yvette HANOT prendra contact avec le Musée de l'Immigration à Paris et recherchera la possibilité d'un prêt de l'expo de Rennes sur les flux migratoires en France au fil des siècles.
- Comment garantir le retour des interventions à mettre en place pour en partager le contenu entre membres de Citoyenneté Active et dresser le bilan de nos actions le moment venu.
- Étudier l'opportunité d'un point central d'alimentation des dossiers, références et documents.

**Une discussion à approfondir :**

Sont posés les champs dans lesquels et sur lesquels nous pouvons ou devons intervenir.

Quelle est la frontière à définir aux demandes qui nous sont faites, quelles limites à nos interventions ?

L'intérêt de répondre aux demandes qui nous sont faites est toutefois évident. Il est important que nous puissions intervenir sur certains chantiers pour faire connaître notre approche. Mais ces occasions sont aussi l'opportunité d'apprendre, et le retour de ces expériences peut nous être profitable.

Les champs de nos interventions mériteront toutefois d'être précisés dans la charte à écrire, puis seront à placer dans la plaquette de présentation de Citoyenneté Active qui, elle aussi, va faire l'objet d'une réécriture.

Pour l'heure, le Président rappelle :

- Que Citoyenneté Active est composée de citoyens « retraités actifs » qui interviennent gratuitement.
- Que des personnes « actives » peuvent adhérer.
- Que notre statut s'appuie sur une non-concurrence en direction des intervenants professionnels avec lesquels nous ne saurions nous confondre.

**Divers :**

On pourra utilement consulter le travail de Guy Didier, sociologue, « Entre Gents des parcours singuliers dans le France plurielle » - Voir le PDF ci-joint.

Cr rédigé par François HANOT – secrétaire  
Visé et validé par Gérard TOUSSAINT  
et Agnès JOHN, secrétaire-adjointe.